

# Survey on Sales and Inventories of Alcoholic Beverages

# Enquête sur les ventes et stocks de boissons alcoolisées

Include both Retail and Wholesale Activities

Comprend les activités de commerce de détail et de commerce de gros

Confidential when completed

Confidentiel une fois rempli

Collected under the authority of the *Statistics Act*, R.S.C. 1985, c. S19.

Renseignements recueillis en vertu de la *Loi sur la statistique*, L.R.C. 1985, ch. S19.

Report for the month indicated on label.

Déclarer pour le mois indiqué sur l'étiquette.

Correct pre-printed information if necessary using the corresponding boxes provided below.

Corriger l'information préimprimée s'il y a lieu en utilisant les cases correspondantes ci-dessous.

In all correspondence quote number below.  
Dans toute correspondance, indiquer le numéro ci-dessous.

10	Legal name – Raison sociale	
11	Business name – Nom commercial	
12	C/O – A/S	
13	No. and Street – N° et rue	
14	City – Ville	
15	Province	16 Postal Code – Code postal
17	Contact Person – Personne ressource	
18	Telephone no. – N° de téléphone	Ext. – Poste

## DETAILED INSTRUCTIONS ON REVERSE SIDE - DIRECTIVES DÉTAILLÉES AU VERSO

### Sales, Commissions and Other Receipts - Ventes, commissions et autres recettes

Report total sales, commissions and other receipts (excluding sales taxes) and the number of trading locations for both retailing and wholesaling activities, by geographical area.

Déclarer le total de vos ventes, de vos commissions et de vos autres recettes (excluant les taxes de vente) et le nombre d'emplacements, pour les activités de commerce de détail et de commerce de gros selon les régions géographiques.

40 Indicate the reporting period of your sales **if different from the calendar month.** From Y-A M D-J To Y-A M D-J  
Indiquer la période pour laquelle vous déclarez vos ventes **si elle diffère du mois civil.** De A A

50 Geographical Area Région géographique	52 Number of Trading Locations Nombre d'emplacements	54 (=56+57+58+59) Total Sales, Commissions and Other Receipts Total des ventes, commissions et autres recettes	55 Supplementary Information - Données supplémentaires			
			56 Sales to Final Consumers Ventes aux consommateurs finaux	57 Sales to Licensees for Resale Ventes aux détenteurs de permis pour la revente	58 Sales to Retail Establishments Ventes aux établissements de détail	59 All Other Sales and Receipts Toutes les autres ventes et recettes
\$						
Newfoundland & Labrador Terre-Neuve-et-Labrador	10	.00	.00	.00	.00	.00
Prince Edward Island Île-du-Prince-Édouard	11	.00	.00	.00	.00	.00
Nova Scotia Nouvelle-Écosse	12	.00	.00	.00	.00	.00
New Brunswick Nouveau-Brunswick	13	.00	.00	.00	.00	.00
Québec	24	.00	.00	.00	.00	.00
Ontario	35	.00	.00	.00	.00	.00
Manitoba	46	.00	.00	.00	.00	.00
Saskatchewan	47	.00	.00	.00	.00	.00
Alberta	48	.00	.00	.00	.00	.00
British Columbia Colombie-Britannique	59	.00	.00	.00	.00	.00
Yukon Territory Territoire du Yukon	60	.00	.00	.00	.00	.00
Northwest Territories Territoires du Nord-Ouest	61	.00	.00	.00	.00	.00
Nunavut	62	.00	.00	.00	.00	.00
Montréal CMA Montréal FMR	23	.00				
Toronto CMA Toronto FMR	33	.00				
Vancouver CMA Vancouver RMR	53	.00				

### Inventories – Stocks

70 Report inventories of goods owned and intended for resale, at the end of the month. Report at cost if possible.  
Déclarer la valeur des stocks de marchandises que vous possédez à la fin du mois pour la revente. \$ .00

72 Indicate the date of the inventories reported above if different from the end of the calendar month. Y-A M D-J  
Indiquer la date de l'inventaire des stocks si elle diffère de la fin du mois civil.

### Respondent's Comments – Remarques du répondant

80 Please provide reasons for significant changes to reported data from the previous reporting period. Attach a sheet if more space is required.  
Indiquer les raisons pour toutes modifications importantes dans vos données rapportées comparativement à la période de déclaration précédente. Veuillez joindre une feuille supplémentaire si plus d'espace est nécessaire.

### Purpose of the Survey

The survey provides information to measure the health and economic performance of the retail sector and the Canadian economy. More specifically, the information is used to measure alcoholic beverages sales to the final consumer and to key sectors.

### Confidentiality

#### Your answers are confidential.

The *Statistics Act* protects the confidentiality of information collected by Statistics Canada.

Statistics Canada is prohibited by law from releasing any information it collects which could identify any person, business, or organization, unless consent has been given by the respondent or as permitted by the *Statistics Act*. The confidentiality provisions of the *Statistics Act* are not affected by either the *Access to Information Act* or any other legislation. Therefore, for example, the Canada Revenue Agency cannot access identifiable survey records from Statistics Canada.

Information from this survey will be used for statistical purposes only and will be published in aggregate form only.

### Data Sharing Agreements

To reduce respondent burden, Statistics Canada has entered into data sharing agreements with provincial and territorial statistical agencies and other government organizations, which must keep the data confidential and use them only for statistical purposes.

A list of the organizations with which Statistics Canada has data-sharing agreements with will be sent to you on an occasional basis.

### Record linkages

To enhance the data from this survey, Statistics Canada may combine it with information from other surveys or from administrative sources.

### Fax or Other Electronic Transmission Disclosure

Statistics Canada advises you that there could be a risk of disclosure during facsimile or other electronic transmission. However, upon receipt, Statistics Canada will provide the guaranteed level of protection afforded all information collected under the authority of the *Statistics Act*.

### Correspondence

If you require assistance in the completion of the questionnaire or have any questions regarding the survey, please address all inquiries to the:

Retail Trade Section  
Distributive Trades Division  
Statistics Canada  
Ottawa, Ontario K1A 0T6  
Telephone: 1-877-421-3067 or 613-951-3549

### But de l'enquête

L'enquête permet de recueillir des données en vue d'évaluer la santé et le rendement économique du secteur du commerce de détail et de l'économie canadienne. De façon plus particulière, les données servent à mesurer les ventes de boissons alcoolisées aux consommateurs finaux et à des secteurs clés.

### Confidentialité

#### Vos réponses sont confidentielles.

La *Loi sur la statistique* protège la confidentialité des renseignements recueillis par Statistique Canada.

La loi interdit à Statistique Canada de divulguer toute information recueillie qui pourrait dévoiler l'identité d'une personne, d'une entreprise ou d'un organisme sans leur permission ou sans en être autorisé par la loi. Les dispositions de confidentialité de la *Loi sur la statistique* ne sont pas touchées par la *Loi sur l'accès à l'information* ou toute autre loi. Ainsi, par exemple, l'Agence du revenu du Canada ne peut pas accéder à des données d'enquête identifiables de Statistique Canada.

Les données de cette enquête serviront uniquement à des fins statistiques et seront publiées sous forme agrégée seulement.

### Ententes de partage de données

Afin de réduire le fardeau du répondant, Statistique Canada a conclu des ententes de partage de données avec les organismes statistiques provinciaux et territoriaux et d'autres organisations gouvernementales, qui doivent garder les données confidentielles et les utiliser uniquement à des fins statistiques.

Une liste des organisations avec qui Statistique Canada a des ententes de partage de données vous sera envoyée sur une base périodique.

### Couplages d'enregistrements

Dans le but d'améliorer les données de la présente enquête, Statistique Canada pourrait combiner les renseignements de cette enquête avec ceux provenant d'autres enquêtes ou de données administratives.

### Divulgaration des renseignements transmis par télécopieur ou autre modes électroniques

Statistique Canada tient à vous avertir que la transmission des renseignements par télécopieur ou tout autre mode électronique peut poser un risque de divulgation. Toutefois, dès la réception de votre document, Statistique Canada garantit la protection de tous les renseignements recueillis en vertu de la *Loi sur la statistique*.

### Correspondance

Si vous avez besoin d'aide pour remplir le questionnaire ou si vous avez des questions à poser au sujet de l'enquête, veuillez vous adresser à la:

Section du commerce de détail  
Division de la statistique du commerce  
Statistique Canada  
Ottawa (Ontario) K1A 0T6  
Téléphone: 1-877-421-3067 ou 613-951-3549

## Instructions and Definitions

### Total Sales, Commissions and Other Receipts (54)

Report sales of alcoholic beverages and other products, commissions and other receipts during the reporting period. **Include** both retailing and wholesaling activities. Report sales net of returns of bottles, cans and other containers. **Include** federal excise taxes and any special provincial taxes built into the selling price of the alcoholic beverages (e.g. liquor taxes, health taxes, social security taxes, environment taxes). **Exclude** the federal Goods and Services Tax (GST), Provincial Sales Taxes (PST), and the Harmonized Sales Tax (HST). Cell 54 should be the sum of cells 56, 57, 58 and 59.

### Supplementary Information:

#### Sales to Final Consumers (56)

Report sales of alcoholic beverages and other products to final consumers for consumption off the premises. **Include** total sales made by your corporate outlets and consignment sales, less commission paid, of any agency or other retail store. Report sales net of returns of bottles, cans and other containers. **Exclude** GST, PST, and HST. the sum of cells 56, 57, 58 and 59.

#### Sales to Licensees for Resale (57)

Report sales to establishments licensed to sell alcoholic beverages for consumption on the premises, such as hotels, taverns, casinos, restaurants and caterers. Report sales net of returns of bottles, cans and other containers. **Exclude** the GST, PST, and HST.

#### Sales to Retail Establishments (58)

Report sales to retail establishments, including agency stores which take legal title of the alcoholic beverages (i.e. the goods are not on consignment). Retail establishments are businesses which sell alcoholic beverages, alone or in combination with other products, to final consumers for consumption off the premises. These retail establishments include private alcoholic beverage stores, supermarkets, grocery stores, convenience stores, specialty food stores, etc. **Exclude** the GST, PST, and HST.

#### All Other Sales and Receipts (59)

Report sales (of alcoholic beverages and other products) and receipts to all other customers not elsewhere specified. **Include** sales to airlines, railways, and ship chandlers. **Include** also fees paid by licensees to provincial liquor authorities when they purchase alcoholic beverages. **Exclude** what licensed premises pay for their liquor permits. Report sales net of returns of bottles, cans and other containers **Exclude** GST, PST, and HST.

### Inventories (70)

Report the value of inventories of goods owned, and intended for resale, at the end of the month. Report at cost if possible. **Include** goods owned and held at your corporate stores, warehouses and goods on consignment at agency or other retail stores.

### Number of Trading Locations (52)

Report the maximum number of corporate trading locations (e.g. stores and distribution centres) where the sale of alcoholic beverages for consumption off premises was conducted during the reporting period.

### CMA - Census Metropolitan Area

A Census Metropolitan Area is comprised of the continuous built-up area of an urban centre and its surrounding municipalities. It is usually known by the name of its largest city.

## Directives et définitions

### Total des ventes, commissions et autres recettes (54)

Déclarer les ventes de boissons alcoolisées et d'autres produits, ainsi que les commissions et autres recettes pour la période visée. **Inclure** les activités de commerce de détail et de commerce de gros. Déclarer les ventes après déduction des frais de consignation des bouteilles, canettes et autres contenants. **Inclure** les taxes d'accise fédérales et toutes les taxes provinciales spéciales incluses dans le prix de vente des boissons alcoolisées (p. ex., les taxes sur les boissons alcoolisées et les taxes au titre de la santé, de la sécurité sociale et de l'environnement). **Exclure** la taxe sur les produits et services fédérale (TPS), les taxes de ventes provinciales (TVP) et la taxe de vente harmonisée (TVH). La cellule 54 doit être la somme des cellules 56, 57, 58 et 59.

### Données supplémentaires :

#### Ventes aux consommateurs finaux (56)

Déclarer les ventes de boissons alcoolisées et d'autres produits aux consommateurs finaux, pour consommation à l'extérieur du point de vente. **Inclure** le total des ventes de vos débits de boissons, ainsi que des ventes en consignation des magasins de franchise ou d'autres points de vente au détail, moins les commissions versées. Déclarer les ventes après déduction des frais de consignation des bouteilles, canettes et autres contenants. **Exclure** la TPS, la TVP et la TVH.

#### Ventes aux détenteurs de permis pour la revente (57)

Déclarer les ventes aux établissements titulaires d'un permis pour vendre des boissons alcoolisées devant être consommées sur place, comme les hôtels, les tavernes, les casinos, les restaurants et les traiteurs. Déclarer les ventes après déduction des frais de consignation des bouteilles, canettes et autres contenants. **Exclure** la TPS, la TVP et la TVH.

#### Ventes aux établissements de détail (58)

Déclarer les ventes aux établissements de détail, y compris les magasins de franchise qui ont la propriété juridique des boissons alcoolisées (c.-à.-d. ceux où les marchandises ne sont pas en consignation). Les établissements de détail sont des entreprises qui vendent des boissons alcoolisées, seules ou en combinaison avec d'autres produits, aux consommateurs finaux, pour consommation à l'extérieur de l'établissement. Ces établissements au détail comprennent les magasins privés de vente de boissons alcoolisées, les supermarchés, les épiceries, les dépanneurs, les magasins d'alimentation spécialisés, etc. **Exclure** la TPS, la TVP et la TVH.

#### Toutes les autres ventes et recettes (59)

Déclarer les ventes (de boissons alcoolisées et d'autres produits) et les recettes provenant des ventes à d'autres clients non précisés ailleurs. **Inclure** les ventes aux transporteurs aériens, ferroviaires et maritimes. **Inclure** aussi les frais de permis versés aux administrations provinciales lors de l'achat de boissons alcoolisées. **Exclure** ce que les établissements titulaires paient pour l'obtention de leur permis d'alcool. Déclarer les ventes après déduction des frais de consignation des bouteilles, canettes et autres contenants. **Exclure** la TPS, la TVP et la TVH.

### Stocks (70)

Déclarer la valeur des stocks de marchandises que vous possédiez à la fin du mois pour la revente. Déclarer au prix coûtant si possible. **Inclure** les marchandises détenues par vos débits de boissons et entrepôts, ainsi que les marchandises en consignation dans vos magasins de franchises et dans d'autres points de vente au détail.

### Nombre d'emplacements (52)

Déclarer le nombre maximum d'emplacements (p. ex., magasins et centres de distribution) où des boissons alcoolisées destinées à être consommées à l'extérieur de l'emplacement ont été vendues au cours de la période visée.

### RMR - Région métropolitaine de recensement

Une région métropolitaine de recensement englobe la zone bâtie en continu d'un centre urbain et ses municipalités avoisinantes. Elle est généralement désignée par le nom de la ville principale.

Thank you for completing this questionnaire.  
Please retain a copy for your records.

Merci d'avoir rempli ce questionnaire.  
Veuillez conserver une copie pour vos dossiers.